

2026-04-09-04 : Élection des vice-présidents

L'an deux mille vingt six, le neuf avril à 19 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Nooruddine Muhammad, Président .

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Membres en exercice :48
Membres présents :44
Pouvoirs :3
Quorum :25
Votants :47
Date de convocation : 02/04/2026
Date d'affichage: 1 0 AVR. 2026

Étaient présents :

Laura CLÉMENT, Pierre-Pascal BIGOT, Nicolas GUYOT, Gaëlle TROTTIER, Jean PAGIS, Jacqueline COTTIER, Liliane COURTIN, Steeve CHAILLOUX, Marie-Josèphe BOUÉ, Yamina RIOU, Claudia MOISSON, Jérôme GUYOT, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Juanita FOUCHER, Vincent REBILLARD, Bénédicte ANGLES, Jérôme DELOIRE, Vincent VIGNAIS, Etienne GLÉMOT, Amélie PAQEREAU, Arnaud GUEUDET, Nooruddine MUHAMMAD, Rodolphe BORDRON, Anne BORDRON, Véronique LANGLAIS, Marie-Laure TEMPLÉ, Jean-Pierre BOISIAUD, Jean-Yves CHATILLON, Alain CHOLLET, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Christophe SAISON, Nelly GUÉRIN, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Maryse GUEMAS, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Marina GATÉ, Jacques MATHIEU, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Bastian GENTE, Jean-François PERDRIAU, Gilles Raymond HAMON, Maryline LÉZÉ

Pouvoirs :

Bastian GENTE donne pouvoir à Liliane COURTIN, Jean-François PERDRIAU donne pouvoir à Véronique LANGLAIS, Gilles Raymond HAMON donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

Secrétaire de séance : Nicolas GUYOT

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20260409-2026-04-09-04-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Électoral ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'axe du Projet de territoire « Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2026-04-09-02 du 9 avril 2026 relative à la fixation du nombre de vice-présidents ;

VU le procès-verbal d'élection du Président et des vice-présidents ;

CONSIDERANT que les vice-présidents sont élus au scrutin secret uninominal majoritaire dans les mêmes conditions que pour l'élection du Président;

CONSIDERANT que le nombre de vice-présidents de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou est de 10 ;

CONSIDERANT les candidatures suivantes aux fonctions de chacune des dix vice-présidences :

1 ^{ère} vice-présidence	Brigitte Olignon
2 ^{ème} vice-présidence	Jean-Pierre Bru
3 ^{ème} vice-présidence	Véronique Langlais
4 ^{ème} vice-présidence	Joël Esnault
5 ^{ème} vice-présidence	Juanita Foucher
6 ^{ème} vice-présidence	Jean Pagis
7 ^{ème} vice-présidence	Liliane Courtin
8 ^{ème} vice-présidence	Nicolas Guyot
9 ^{ème} vice-présidence	Pascal Crubleau
10 ^{ème} vice-présidence	Emmanuel Charles

CONSIDERANT le déroulement d'un scrutin secret uninominal pour chacune des vice-présidences concernées et le résultat de chacun des dix scrutins en cause tels que retracés dans le procès-verbal d'élection du Président et des vice-présidents joint en annexe ;

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20260409-2026-04-09-02-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

ENTENDU l'exposé de Monsieur MUHAMMAD, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- De proclamer élus, vice-président, les conseillers communautaires ci-dessous mentionnés, pour chacune des dix vice-présidences concernées ;

1 ^{ère} vice-présidente	Brigitte Olignon
2 ^{ème} vice-président	Jean-Pierre Bru
3 ^{ème} vice-présidente	Véronique Langlais
4 ^{ème} vice-président	Joël Esnault
5 ^{ème} vice-présidente	Juanita Foucher
6 ^{ème} vice-président	Jean Pagis
7 ^{ème} vice-présidente	Liliane Courtin
8 ^{ème} vice-président	Nicolas Guyot
9 ^{ème} vice-président	Pascal Crubleau
10 ^{ème} vice-président	Emmanuel Charles

- De dire que les vice-présidents sont élus dans l'ordre du tableau tel qu'indiqué dans le procès-verbal joint en annexe ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

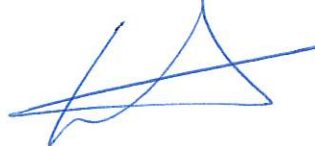
Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 9 avril 2026
au Lion d'Angers,

Nooruddine Muhammad

Nicolas Guyot

Secrétaire de Séance



Président



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20260409-2026-04-09-04-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.